

ENTRETIEN

Santé : gare au gourou

BORDEAUX Le sénateur Milon présente un rapport sur les dérives sectaires dans la santé (jeûne, refus de vaccins, de médicaments...)

Alain Milon, sénateur UMP du Vaucluse, intervient ce soir à Bordeaux à l'invitation d'Info-sectes Aquitaine (1) pour présenter le rapport d'une commission d'enquête, qu'il a présidée, sur le thème « Dérives thérapeutiques et dérives sectaires ».

« **Sud-Ouest** ». Pourquoi le Sénat a-t-il mis en place une commission d'enquête sur ce thème de la santé et des sectes ?

Alain Milon. On assiste à deux phénomènes. D'une part, le corps et les promesses de mieux-être ou de guérison sont omniprésents dans le discours sectaire, l'utilisation de soins – ou l'absence de soins – est un élément du pouvoir exercé sur l'adepte. D'autre part, au nom du « bien-être », on voit se développer des pratiques commerciales relevant de la charlatanerie voire de l'escroquerie. Un autre élément amplifie depuis quelques années ces dérives : l'Internet, qui donne une énorme visibilité à ces pratiques. La Toile est le lieu des théories les plus farfelues, de la remise en cause de la parole des « experts ». Nous les constatons au sujet des vaccins, violemment contestés sur le Web.

Sesoiner de tel ou telle façon, cela ne relève-t-il pas de la sphère privée ?

Oui, cela relève a priori du libre choix de la personne. Mais les pouvoirs publics ont le devoir de protéger les citoyens contre ceux qui compromettent leurs chances de guérison.

Nous avons auditionné des familles qui ont vu mourir l'un des leurs qui, sous l'influence de mouvements sectaires, refusait de se soigner. C'est un engrenage terrible : des gens voient des proches dépérir... et des « gourous » arrivent à faire croire au malade que ce dépérisse-



Alain Milon. PHOTO OR

ment est un préalable à la guérison !

« **L'utilisation de soins – ou l'absence de soins – est un élément du pouvoir exercé sur l'adepte** »

Le rapport cite des exemples ahurissants : des « purifications » extrêmes, des séances de sauna de quatre heures, des pseudo-guérisons de cancer par imposition des mains... Comment les gens peuvent-ils être aussi crédules ?

Il y a une grande vulnérabilité... et sans doute une certaine faillite de la médecine traditionnelle sur le plan psychologique.

Notre approche médicale est encore trop « organique », pas assez sensible, et laisse trop d'espace à ceux qui veulent exploiter cette vulnérabilité.

Nous recommandons, parmi nos 41 propositions, que le personnel soignant soit davantage à l'écoute du patient pour lutter contre le sentiment de « déshumanisation des soins ».

Vous ciblez les « salons du bien-être », qui se multiplient, dans les foires notamment...

Tous ces salons ne sont pas organisés par des charlatans ou des gourous... Mais, dans beaucoup d'entre eux, il y a des gourous, des charlatans, et très peu de contrôles. Nous proposons qu'un agent, relevant de l'Agence régionale de la santé, se rende systématiquement sur chacune de ces manifestations pour contrôler les messages délivrés.

Le rapport égraine des pratiques prêtées à beaucoup de sectes : rejet des médicaments, des vaccins, jeûne. Pourtant, des gens très cartésiens jeûnent de temps à autre, et évitent d'abuser des médicaments. Le risque n'est-il pas de voir des sectes partout ?

Bien sûr, on peut être un citoyen raisonnable qui jeûne occasionnellement car à cette fréquence ce n'est pas dangereux ; certains pensent même que c'est bon pour la santé. Et on peut être sobre dans son usage de médicaments. Le vrai problème, c'est quand des pseudo-thérapies se substituent à des traitements classiques et efficaces, quand des patients en viennent à refuser des soins : là, il y a alerte !

Ce rapport a été rendu en avril 2013. Certaines des propositions ont-elles été adoptées ?

Oui, la loi sur les universités a repris l'une de nos propositions : l'interdiction, pour des médecins radiés de l'Ordre, d'utiliser leur titre de docteur en médecine sur leurs sites Internet. Jusqu'ici, certains ne se prévaient pas...

Recueillis par Julien Rousset

(1) Ce soir à 20 heures à l'Athénée municipal, à Bordeaux. Réunion organisée par Info-sectes. Entrée libre.